



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction générale de  
l'alimentation

Service des actions  
sanitaires en production  
primaire

Sous direction de la  
qualité, de la santé et de  
la protection des  
végétaux

Bureau des semences et  
de la protection intégrée  
des cultures

251, rue de Vaugirard  
75732 Paris cedex 15

Madame Christine NOVILLE  
Présidente du Haut conseil des  
biotechnologies  
à l'attention de Madame Joëlle BUSUTTIL  
244, boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS

Paris, le **19 MAI 2017**

**Objet :** saisine du Haut conseil des biotechnologies sur les risques environnementaux liés à la mise sur le marché de pétunias génétiquement modifiés non-autorisés

**Références :** saisine HCB – pétunias

**Affaire suivie par :** Anne Grevet

tél. : 01 49 55 58 25 fax : 01 49 55 59 49

courriel : anne.grevet@agriculture.gouv.fr

Madame la Présidente,

Les autorités françaises ont été informées par la Commission européenne de la mise sur le marché illégale de pétunias génétiquement modifiés dans l'Union européenne, suite à un signalement de la Finlande. Ces pétunias se caractérisent par la couleur orange de leurs fleurs. Ils ne sont pas autorisés à la mise sur le marché dans l'Union européenne.

Les résultats d'analyses obtenus par la Finlande suggèrent que ces pétunias correspondent à l'OGM décrit dans la publication Meyer et al. (1987)<sup>1</sup>.

Cet OGM a par ailleurs fait l'objet d'un essai au champ en Allemagne en 1997, pour lequel des informations sont disponibles sur le site suivant : <https://bch.cbd.int/database/record.shtml?documentid=111614>.

Les premières enquêtes conduites par la DGAL montrent que les pétunias génétiquement modifiés ont fait l'objet d'une commercialisation en France.

Une procédure de retrait de la mise sur le marché des pétunias orange a été établie par la DGAL en concertation avec les représentants professionnels.

Dans ce contexte, j'ai l'honneur de vous demander, par la présente saisine, de bien vouloir procéder en urgence à une analyse des risques pour la santé humaine (liés à une possible consommation) et des risques environnementaux liés à la mise sur le marché en France de ces pétunias génétiquement modifiés, sur la base des informations disponibles, pour le **15 juin 2017**.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Bi - 2017*

  
Le Directeur Général de l'Alimentation,  
Patrick DEHAUMONT

<sup>1</sup> Meyer et al. (1987) A new petunia flower colour generated by transformation of a mutant with a maize gene. Letters to Nature 330 : 677-678